

CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 27 Août 2014
A 20 heures

Convocation du 22 août 2014
Affichage du 1^{er} septembre 2014

Le **27 août 2014 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Michèle BONARDI, Betty MERCIER, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Christine PICARD par Patrice VICART, Philippe BLOT par Michel KOTOVTCHIKHINE, Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Florence TOUZEAU par Bernard SALOMEZ.

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Valérie LE VRAUX

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2014.
Tous les membres présents signent le registre.

- Achat camion d'occasion.
- Travaux : élagage, revêtement allées du cimetière, voirie.
- Informatique : remplacement du serveur.
- Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne : modification des statuts.
- Nouveaux rythmes scolaires : tarification des NAP (nouvelles activités périscolaires).
- Garderie périscolaire : tarification retards.
- Restauration scolaire : tarification.
- Nouvelles activités périscolaires : création poste.
- Bibliothèque : don livres au foyer logement.
- Projet de convention entre la bibliothèque de Toucy et le point de lecture de Pourrain.
- Questions diverses.

MAIRIE DE TOUCY**ACHAT CAMION D'OCCASION (DE 2014 71)**

Considérant qu'il devient urgent à remplacer le véhicule IVECO des services techniques qui n'est plus accepté au contrôle technique.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'acquisition d'un véhicule type IVECO Daily d'occasion (année 2008, 90 000 kilomètres, pneumatiques neufs, garantie 1 an) pour un montant HT de 7 900 € soit 9 480 € TTC.

MANDATE le Maire pour toutes les démarches administratives, notamment l'immatriculation.

INSCRIT la dépense en investissement.

TRAVAUX D'ELAGAGE (DE 2014 72)

Vu la commission finances du 20 août 2014.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie et après analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de l'entreprise MARTEAU d'un montant de 3 978 € TTC pour l'élagage d'arbres au limier sur les voies suivantes :

- Place des Frères Genets
- Avenue Aristide Briand
- Rue des Montagnes
- Routes des Avenières
- Route des Godards
- Le Roland
- Les Crançons

REVETEMENT ALLEES DU CIMETIERE (DE 2014 73)

Vu la commission finances du 20 août 2014.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie et après analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de confier les travaux de revêtement des allées du cimetière à l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 14 926.40 € soit 17 911.68 € TTC.

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

Gilles DEMERSSEMAN fait remarquer que si EUROVIA n'est pas le moins disant, il propose un revêtement bitumé sur toutes les allées envisagées permettant une harmonie d'aspect du cimetière, cela contrairement aux autres réponses pour des raisons techniques.

TRAVAUX VOIRIE (DE 2014 74)

Vu la commission finances du 20 août 2014.

MAIRIE DE TOUCY

Sur proposition de Patrice VICART et après analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE de confier les travaux de voirie à l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 82 291.33 € soit 98 749.60 € TTC.

Les travaux portent sur les voies suivantes :

- Route des Godards
- Route des Fontaines
- Route de la Camionnerie aux Grands Nains
- Route de Fours
- Avenue du Parc

Ces travaux et budget correspondant seront échelonnés sur 2014 et 2015) à coût fixe garanti, comme l'indique le devis.

REPLACEMENT EXTINCTEURS (DE 2014 75)

Vu la commission finances du 20 août 2014.

Sur proposition de Marcel ROBIN, adjoint aux travaux et après analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de retenir la société ARLI pour le remplacement et la vérification du parc des extincteurs.

Montant de la vérification des extincteurs : 4.04 € HT l'extincteur (joints et scellés compris).

Remplacement de 75 extincteurs :

- 47 extincteurs type PA/EP6A avec lance, chargés de 6 litres d'eau pulvérisée avec additif à 43.50 € HT soit 2 044.50 € HT
- 4 extincteurs PA/PP6 ABC avec lance, chargés de 6 kg de poudre polyvalente ABC à 44.65 € HT soit 178.60 € HT
- 9 extincteurs PA/PP9 ABC avec lance, chargés de 9 kg de poudre polyvalente ABC à 45.60 € HT soit 410.40 € HT
- 15 échanges standards CO² de 2 kg avec tromblon (réépreuve des mines, recharge, peinture, tête neuve)) 44.10 € HT soit 661,50 € HT

Total HT : 3 295 €

REPLACEMENT SERVEUR (DE 2014 76)

Considérant que le contrat de location du serveur arrive à son terme et qu'avec la dématérialisation il est nécessaire d'avoir un matériel plus performant.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de l'acquisition d'un serveur à la société AZ Informatique pour un montant HT de 7 764.20 €, soit 9 317.04 € TTC dont le descriptif suit après :

- Serveur IBM 4 Go

MAIRIE DE TOUCY

- Mémoire supplémentaire 8 Go
- 2 disques durs 1 To
- Logiciel serveur Microsoft Windows server
- Licence
- Logiciels de sauvegarde
- Onduleur
- Installation : 1 journée en atelier, récupération des données, réinstallation données, installation et paramétrage du serveur sur Windows Server 2012, installation et paramétrage des postes informatiques, installation et paramétrage réseau, installation des logiciels de la mairie
- Déplacement

La dépense sera imputée en section d'investissement.

ACQUISITION LOGICIEL E-FACTURATION (DE 2014 77)

En vue de la matérialisation totale des flux budgétaires,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la conversion du logiciel facturation (MAGORA) vers la facturation dématérialisée (e-facturation) par la société MAGNUS pour un montant HT de 400 €.

SDEY : MODIFICATION DES STATUTS (DE 2014 78)

Vu la délibération du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne en date du 22/01/2014 statuant sur l'évolution des statuts, notamment les compétences obligatoires.

Le Conseil Municipal, après débat et vote,

ACCEPTE, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, à savoir :

EVOLUTION DES STATUTS - COMPETENCES OBLIGATOIRES

Afin de parfaire la rédaction des statuts, un amendement doit être apporté à l'article 3 - compétences obligatoires :

Pour répondre aux préoccupations des communes urbaines à régime urbain, il convient de préciser que les contrats de concession perdurent pour ces communes, sauf cas de transfert volontaire de la qualité d'autorité concédante au SDEY.

Les communes, dotées d'un contrat de concession continueront à exercer leurs missions en matière de distribution d'électricité, jusqu'à l'extinction de celui-ci, tout en participant à la vie du SDEY, conformément aux règles de représentation fixées à l'article 8, ce qui exclut toutefois la fonction de Président du Syndicat.

Ces communes à régime urbain dotées d'un contrat de concession disposent également de la qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : TARIFICATION (DE 2014 79)

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles élémentaires et maternelles.

MAIRIE DE TOUCY

Vu le décret 2014-57 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

Considérant que la nouvelle organisation des temps scolaires est basée sur la mise en place plus respectueuse des rythmes scolaires naturels d'apprentissage et de repos des enfants avec un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne.

Considérant que cette nouvelle organisation doit permettre aux élèves qui le souhaitent d'accéder à diverses activités périscolaire.

Considérant que la commune de Toucy prévoit la mise en place des nouvelles activités périscolaires les lundi, mardi et vendredi de 13 h 25 à 14 h 25 pour l'école maternelle et les mardi et vendredi de 15 h 00 à 16 h 30 pour l'école élémentaire.

Après débat et vote (Contre : 1 voix, Pour : 22 voix),

Le Conseil Municipal,

DECIDE de demander une participation forfaitaire de 1 € par enfant et par semaine pour les nouvelles activités périscolaires à l'école élémentaire. L'inscription aux NAP se fait pour une période scolaire (de vacances à vacances). Il n'y aura pas de décompte pour les enfants qui malgré l'inscription aux NAP n'y participeraient pas occasionnellement;

En ce qui concerne l'école maternelle, les NAP ne seront pas facturés car la sieste comptant majoritairement dans ce temps.

Nora BOUDJÉMAA rappelle qu'à l'origine du projet, ces activités devaient être proposées gratuitement aux familles et vote donc contre cette tarification.

Gilles DEMERSSEMAN précise les conditions et modalités d'accompagnement financier par l'Etat et la CAF.

ALSH GARDERIE PERISCOLAIRE : TARIFICATION RETARDS (DE 2014 80)

Françoise FAU, conseiller délégué aux affaires scolaires expose le problème des retards récurrents de quelques parents à la garderie périscolaire et propose la facturation de ces retards.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de facturer le retard à 2 €.

RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION DES TARIFS (DE 2014 81)

Considérant l'attribution du marché de fournitures des repas de la restauration scolaire à la société API.

Considérant la non révision des tarifs de la restauration scolaire depuis 2008.

Françoise FAU, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires propose une augmentation des tarifs de la restauration scolaire.

Nora BOUDJÉMAA intervient pour rappeler qu'en commission affaires scolaires l'augmentation du prix du repas avait été envisagée puis abandonnée dans la mesure où

MAIRIE DE TOUCY

le prix du repas est déjà élevé. Elle avait par ailleurs proposé que soit mise en place une tarification en fonction du quotient familial ce qui est plus juste au regard des revenus des familles. Ceci est envisagé pour la rentrée 2015, le travail d'organisation des NAP ne permettant pas de le faire avant.

Catherine RAVIER LETENDARD intervient pour indiquer que cette augmentation se cumule avec la tarification des NAP et que cela fait beaucoup pour les familles à faibles ressources.

Après différentes simulations pour une augmentation, le choix de l'ensemble des conseillers a été le suivant :

Contre une augmentation : 1 voix

2 % d'augmentation soit 3.72 € / repas : 3 voix

3 % d'augmentation soit 3.76 € / repas : 6 voix

4 % d'augmentation soit 3.80 € / repas : 13 voix

Par conséquent,

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix,

FIXE les tarifs de la restauration comme suit à compter du 1er septembre 2014 :

- 3.80 € repas élève
- 4.84 € repas adulte

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES CREATION DE POSTE (DE 2014 82)

Françoise FAU, conseiller municipal, déléguée aux affaires scolaires, rappelle que dans le cadre de la nouvelle organisation des temps scolaires, des nouvelles activités périscolaires vont être mises en place à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Elle précise qu'en maternelle 2 animateurs (Sport Tremplin Toucycois et Fédération Sportive et Culturelle de France) interviendront en sus du personnel de la maternelle, de la bibliothécaire et d'un animateur de l'école de musique en fin d'année scolaire.

En élémentaire, 3 animateurs du Centre de Loisirs, 1 animateur Sport Tremplin Toucycois et 1 animatrice de la Fédération Sportive et Culturelle de France interviendront en plus de 2 agents de la commune et de la bibliothécaire.

Pour pallier aux absences et en complément de tous les intervenants pour les nouvelles activités périscolaires, Françoise FAU propose d'attribuer 1 heure supplémentaire hebdomadaire à une personne qui est contractuelle à l'école primaire à raison de 15 heures hebdomadaires actuellement.

Après débat et vote, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la création d'un poste de contractuel à raison de 16 heures hebdomadaires pour l'année scolaire 2014/2015.

BIBLIOTHEQUE : DON DE LIVRES AU FOYER LOGEMENT (DE 2014 83)

Considérant que suite aux opérations de désherbage de la bibliothèque municipale de la ville de Toucy, il est envisagé de faire un don de 14 livres au foyer logement.

Après en avoir délibéré,

MAIRIE DE TOUCY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de céder gratuitement 14 livres réformés (dont la liste sera annexée) au foyer logement de Toucy.

PROJET DE CONVENTION ENTRE LA BIBLIOTHEQUE DE TOUCY ET LE POINT DE LECTURE DE POURRAIN

La 1^{ère} adjointe étant absente et souhaitant préalablement réunir la commission culture, la question est repoussée à un prochain ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

Ville d'appui

Le Maire présente 2 esquisses d'aménagement du parking de la rue de la Halte proposées par le cabinet Expression Verte :

- 1) Création de 19 places de stationnement et d'une PMR (Place mobilité réduite) avec conservation des arbres existants, recalibrage de la voirie à 5.50 m et virage très prononcé.
- 2) Création de 19 places de stationnement et d'une PMR (Place mobilité réduite) avec suppression des arbres existants, recalibrage de la voirie à 5.50 m mais virage moins prononcé.

Après discussion, l'ensemble du conseil souhaite conserver le virage tel qu'il est et supprimer les arbres existants pour les remplacer par de nouvelles essences.

Piscine intercommunale

Suite au courrier du Président de la Communauté de Communes Cœur de Puisaye au sujet des surcoûts qu'engendreraient des fondations spéciales pour la création de la piscine intercommunale sur la base de loisirs de Toucy (seul site retenu par le conseil municipal de Toucy), le Conseil Municipal, après discussion, pourrait prendre éventuellement ce surcoût pour faciliter cette réalisation. Il s'interroge cependant sur l'obligation de la commune accueillant ce projet, à participer aux dépenses d'investissement et de fonctionnement et d'un fonds de concours communal variant de 10 à 30 % du montant de l'investissement au-delà de la mise à disposition du terrain et de l'aménagement nécessaire des accès au site par la collectivité. Cette question va être soumise auprès de l'association des maires de France.

Proposition d'adhésion par le Conseil Général 89 à un nouvel organisme d'assistance d'ouvrage aux collectivités locales (bâtiments, voiries, eau, assainissement) moyennant participation. L'ensemble du conseil municipal se prononce contre ce projet.

Ensuite le maire fait lecture du compte-rendu du conseil communautaire du 7 juillet 2014 qui s'est déroulé à Bléneau.

Prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|------------------------------|--|
| ❖ Samedi 30 août 2014 | 18 h 30 Vin d'honneur pour le 40 ^{ème} anniversaire de l'Amicale des Aînés. |
| ❖ Mardi 2 septembre 2014 | 18 h 30 AG du rugby.
19 h 00 Salle des mariages candidats aux sénatoriales Pierre BORDIER et Henri DE RAINCOURT |
| ❖ Vendredi 12 septembre 2014 | 41 ^{ème} anniversaire du jumelage – week end franco allemand à Kusel |

MAIRIE DE TOUCY

- Samedi 13 et dimanche 14
septembre 2014
- ❖ Lundi 22 septembre 2014 18 h 30 Salle des mariages candidat aux sénatoriales Jean Baptiste LEMOYNE
 - ❖ Mardi 23 septembre 2014 20 h 00 Salle des mariages candidat aux sénatoriales Jean MASSE
 - ❖ Mercredi 24 septembre 2014 20 h 00 Conseil Municipal
 - ❖ Dimanche 28 septembre 2014 Elections sénatoriales

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

ACHAT CAMION D'OCCASION DE_2014_71

TRAVAUX D'ELAGAGE DE_2014_72

REVETEMENT ALLEES DU CIMETIERE DE_2014_73

TRAVAUX VOIRIE DE_2014_74

REPLACEMENT EXTINCTEURS DE_2014_75

REPLACEMENT SERVEUR DE_2014_76

ACQUISITION LOGICIEL E-FACTURATION DE_2014_77

SDEY : MODIFICATION DES STATUTS DE_2014_78

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : TARIFICATION DE_2014_79

ALSH GARDERIE PERISCOLAIRE : TARIFICATION RETARDS DE_2014_80

RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION DES TARIFS DE_2014_81

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES CREATION DE POSTE DE_2014_82

BIBLIOTHEQUE : DON DE LIVRES AU FOYER LOGEMENT DE_2014_83